DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Pierre BERTRAND

N° CP/2011/165 - Cod

Coopération transfrontalière - 2113
Convention-cadre EURES-T Rhin Supérieur 2010-2013 Surcoûts du projet Interreg IV A "Aménagement et extension du bâtiment de l'Ancienne douane à LAUTERBOURG" - Projet Interreg IV A "Prométhée - NTIC au service du suivi des patients greffés"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la reconduction sur la période 2010-2013 de la convention-cadre relative au programme EURES Transfrontalier Rhin Supérieur
- approuve le principe d'une convention financière cadrant le remboursement de l'avance de
 24 546 € faite par le Département du Bas-Rhin suite aux surcoûts générés dans le cadre du projet
 Interreg IV A "Aménagement et extension du bâtiment de l'Ancienne douane à LAUTERBOURG"
- approuve l'avenant n° 1 à la convention relative au projet Interreg IV A "Prométhée NTIC au service du suivi des patients greffés", avenant ayant pour objet une modification des modalités de versement de la subvention départementale.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu ces deux conventions et cet avenant au nom du Département.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

STATE OF THE PROPERTY OF THE P

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55517-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 15/03/11